

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3N FORMATION

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10 000 euros
Siège Social : 9/11, rue des Raverdis, 92230 GENNEVILLIERS
897 422 937 R.C.S NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER SEPTEMBRE 2026

Le 1er septembre 2026 à 15 heures

La société HOLDING AFELLA, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, située au 183, avenue Jean Jaurès, 92140 CLAMART, représentée par son Président Monsieur Farid AFELLA,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Gérant
- Nomination du nouveau Gérant
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : DEMISSION DU GERANT

L'Associé unique prend acte de la démission de Madame Talar TURAC de ses fonctions de Gérant, prenant effet ce jour.

DECISION : NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

L'Associé unique décide de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Ibrahim KONATE, domicilié [REDACTED] en qualité de Gérant de la Société, en remplacement de Madame Talar TURAC, démissionnaire. Monsieur Ibrahim KONATE déclare accepter les fonctions de Gérant et ne faire l'objet d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé unique.

HOLDING AFELLA

Associée unique

représentée par son Président M. Farid AFELLA

